



HAL
open science

Woippy “ ZAC des Chiloux ” (57) : découverte d’une nouvelle tombe à char hallstattienne en Lorraine

Émilie Dubreucq, Florian Bonvalot, Julien Couchet

► To cite this version:

Émilie Dubreucq, Florian Bonvalot, Julien Couchet. Woippy “ ZAC des Chiloux ” (57) : découverte d’une nouvelle tombe à char hallstattienne en Lorraine. Bulletin de l’Association française pour l’étude de l’âge du fer, 2021, 39, pp.9-12. hal-03282725

HAL Id: hal-03282725

<https://hal.science/hal-03282725>

Submitted on 9 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

WOIPPY « ZAC DU CHILOUX » (57) DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE TOMBE À CHAR HALLSTATTIENNE EN LORRAINE

Émilie DUBREUCQ (Éveha, UMR 5608-TRACES)
Florian BONVALOT (Éveha, UMR 5648- CIHAM)
Julien COUCHET (Éveha)

En 2018, la fouille du site de la « ZAC des Chiloux », sur la commune de Woippy (57) proche de Metz (dir. F. Bonvalot), a permis de documenter, sur près de 50 000 m², un habitat polynucléaire matérialisé par neuf unités agro-pastorales, témoignage de l'expansion d'un domaine foncier, entre le milieu du VII^e siècle et le milieu du XII^e siècle. L'approche stratigraphique menée dès le début de l'opération pour faire face à la topographie du terrain a permis de caractériser les différentes séquences pédo-sédimentaires présentes sur le site. À terme, nous avons pu mieux appréhender les interstratifications, les accumulations sédimentaires et surtout les phénomènes intenses d'érosion des sols. Cette méthodologie a permis de détecter systématiquement les niveaux tronqués. Et c'est au cours d'une phase de vérification des niveaux de bas de pente que la découverte de la tombe a été réalisée. Stratigraphiquement, la chambre funéraire était située sous un niveau d'accumulation sédimentaire sur lequel s'était implantée une construction en matériaux périssables datée par ¹⁴C du IX^e-XI^e siècle.

La structure funéraire a été creusée dans le terrain naturel. En surface, les observations planimétriques matérialisent une morphologie rectangulaire avant de se rétracter et d'offrir un fond trapézoïdal. La fosse disposait de bords sub-verticaux et d'un fond plat. Lors de sa fouille, les dimensions observées dans sa partie supérieure étaient de 5,8 m sur 4,5 m et 4,6 sur 4,1 m dans sa partie inférieure pour une hauteur estimée à 1,65 m. Le volume de matériau creusé est évalué à environ 37 m³. Un premier niveau, recoupé notamment par l'installation de coffrages en bois, tapisse le fond de la structure et sert d'assise à tout l'aménagement de la tombe. Ici c'est un double coffrage en bois qui a été identifié, permettant de créer un espace intérieur dans lequel la tombe a été placée et un second espace qui englobait le précédent (fig. 1a).

Pour le coffrage interne, quatre tranchées forment un premier rectangle interne de 2,2 m sur 2,4 m, mesu-

rant en plan entre 2,6 et 3 m de long chacune. Elles se rejoignent pour former un angle droit à quelques centimètres de leur extrémité pour permettre un « emboîtement » des bois. Le fond du creusement oscille entre la forme hémisphérique et en V plus ou moins resserrée, indiquant l'utilisation concomitante de planches et de bois plus massifs en demi-rond. De probables piquets de section en D apparaissent parfois en plan et semblent placés de part et d'autre de la paroi pour renforcer sa fixation. Ce qui ressort pour ce coffrage intérieur, c'est une insertion des planches directement dans le sol, placées sur champ avec le soutien de demi-rond placé plus ou moins régulièrement pour consolider notamment l'assise de la première planche. D'après les observations, aucun chevron ou planche posée à plat n'ont été repérés, ce qui permet d'exclure la présence d'un plancher de soutènement pour constituer le sol de la tombe et une semelle de fixation des planches des parois comme cela a été observé dans plusieurs tombes autour du site de la Heuneburg par exemple (Riek, Hundt 1962 ; Krausse *et al.* 2017). Les planches sont ensuite montées sur champ et emboîtées à mi-bois à quelques centimètres de leur extrémité avec les autres planches de la paroi perpendiculaire. Un deuxième coffrage englobant le précédent a été réalisé sur le même modèle. Quatre tranchées forment un carré/rectangle compris entre 2,9 et 3,2 m de côté, entourant et fermant la chambre funéraire avec là encore un espace vide autour.

Le sol de la tombe est limité à l'espace intérieur de la chambre funéraire et constitue un niveau de circulation et de fonctionnement sur lequel le mobilier a été découvert, représentant une surface évaluée à un peu plus de 5 m². Elle a fait l'objet d'agencement notamment le long de la paroi Est perçus à travers deux traces rectangulaires, possibles supports d'accès à la tombe (fig. 1a). Ces deux traces constituent des fantômes de poteaux rectangulaires. Leur orientation différente irait dans le sens de l'installation d'un support de type escalier, plate-forme ou rampe, orientée

Nord-Sud dont l'accès sur le niveau de sol de la tombe se serait effectué côté Nord-Est. En outre, nous pouvons aussi envisager qu'après avoir servi pour accéder à la tombe, les poteaux évoqués juste avant aient pu aussi participer au système de fermeture des coffrages (plafonds). L'analyse des lame-minces réalisées par Cristiano Nicosia du laboratoire Quaternaria di Pescio Sara, confirme qu'il n'y a eu aucune trace de remaniement anthropique post-dépositionnel. Le remplissage de la chambre funéraire s'est effectué par une infiltration progressive des sédiments supérieurs, remplissant à terme la chambre expliquant la teinte des unités sédimentaires liées à divers processus d'hydromorphie (réduction du fer).

En lien avec le sol de la tombe, étaient conservés des éléments en relief, qui d'après leur morphologie pourraient avoir constitué les parties d'un char en bois et en métal, totalement disparu à l'exception d'un fragment de bandage de roue (fig. 1a et 1b). La matière organique (bois fossilisé) se compose de plusieurs éléments : certains sont de forme rectangulaire allongée, d'autres curvilignes et pourraient rappeler des fragments de roues, d'essieux et de longeron du char. Des traces d'oxydation et placées à intervalle régulier pourraient correspondre à des pièces métalliques liées à la suite du char (la caisse ?) ou à un aménagement de type lit/brancard pour y placer le corps du ou de la défunt-e, orienté Nord Ouest-Sud Est.

L'acidité du sol n'a pas permis la conservation des ossements humains dans la tombe comme c'est souvent le cas dans cette région (Defressigne *et al.* 2010). Nous supposons la présence d'un seul corps, évoqué par des éléments de parures dans la chambre funéraire (Fig. 1a et 1b). Bien que l'orientation du corps soit légèrement en diagonale par rapport à l'orientation des coffrages de la tombe, le ou la défunt-e semble avoir été positionné-e au centre de la chambre funéraire. Malgré l'absence de squelette, il est possible d'engager une discussion sur le sexe de l'individu. Le port d'une paire d'anneaux de jambe en alliages cuivreux et de boucles d'oreille en or, typiques des éléments de costume féminins durant la fin du premier âge du Fer, nous permettent de supposer qu'il s'agissait d'une jeune femme. Trouvé à quelques centimètres du corps, seul un couteau en fer provient de la moitié ouest de la tombe, qui semble étrangement vide. Le mobilier retrouvé dans la tombe se rapportent à trois grandes catégories, caractéristiques des assemblages funéraires : les éléments de parure (paire d'anneaux de cheville en bronze et deux boucles d'oreille en or) permettant d'évoquer le costume de la défunte, les éléments de transport liés à la présence d'un char dans la tombe (bandage de roue, cabochon décoratif) et les dépôts culinaires (transparaissant à travers la présence

d'un couteau). Cet assemblage typologique est daté du Ha D3.

Après les funérailles, les deux chambres ont été fermées avec un plafond séparé comme l'indique la sédimentation différenciée dans chaque espace au moins pendant un temps. Depuis le niveau de sol de la tombe, le plafond du premier coffrage peut-être évalué à une hauteur comprise entre 35 cm et 40 cm et entre 50 et 90 cm pour le coffrage externe.

Une trace continue repérée dans ce qui semblait être le terrain naturel pourrait se rapporter au fantôme d'un tumulus. Il s'agit d'un litage ferro-manganique brun et large d'environ 8 cm qui apparaît en plan et coupe. Le diamètre minimum de cet édifice semble s'élever à près de 6 m pour une hauteur minimale de 1,6 m. D'un point de vue stratigraphique, le creusement de la fosse recoupe le litage dans sa partie supérieure et son altitude la plus basse ne rend pas possible son fonctionnement avec la tombe. On peut donc supposer que l'installation de la sépulture à coffrage ait été réalisée en recreusant un tumulus déjà existant et encore visible dans le paysage puisque la fosse est placée en son centre. Se pose la question de la présence d'un autre tertre placé par dessus la sépulture à coffrages. Il apparaît indirectement par la présence de masse de terre accumulée au dessus des niveaux liés à la chambre funéraire.

L'originalité de cette structure réside dans la présence du double coffrage en bois qui entourait la sépulture. Pour l'instant, seule la tombe de Hochdorf est connue pour avoir bénéficié de ce type d'aménagement complexe, appliqué à une chambre funéraire de dimensions plus importantes (Biel 1985). La construction de chambres funéraires en bois constitue toutefois un phénomène plus courant durant la période hallstattienne, intrinsèquement lié à la nécessité d'aménager des espaces importants pour y déposer un char, en corrélation avec la croissance des volumes des monuments funéraires qui ne cessent d'augmenter au fil du temps depuis la fin de l'âge du Bronze.

En surface au sol, la sépulture de Woippy apparaît comme un petit module (5m²) parmi les exemples connus, tout en restant dans la moyenne régionale.

Sans vouloir rentrer ici dans le détail des comparaisons, nous pouvons affirmer que l'ensemble lorrain apporte, en l'état de nos connaissances, un nouvel éclairage sur les questions d'architecture funéraire puisque faut-il le rappeler ce type de tombe monumentale à coffrage se compte encore sur les doigts d'une main pour la France orientale.

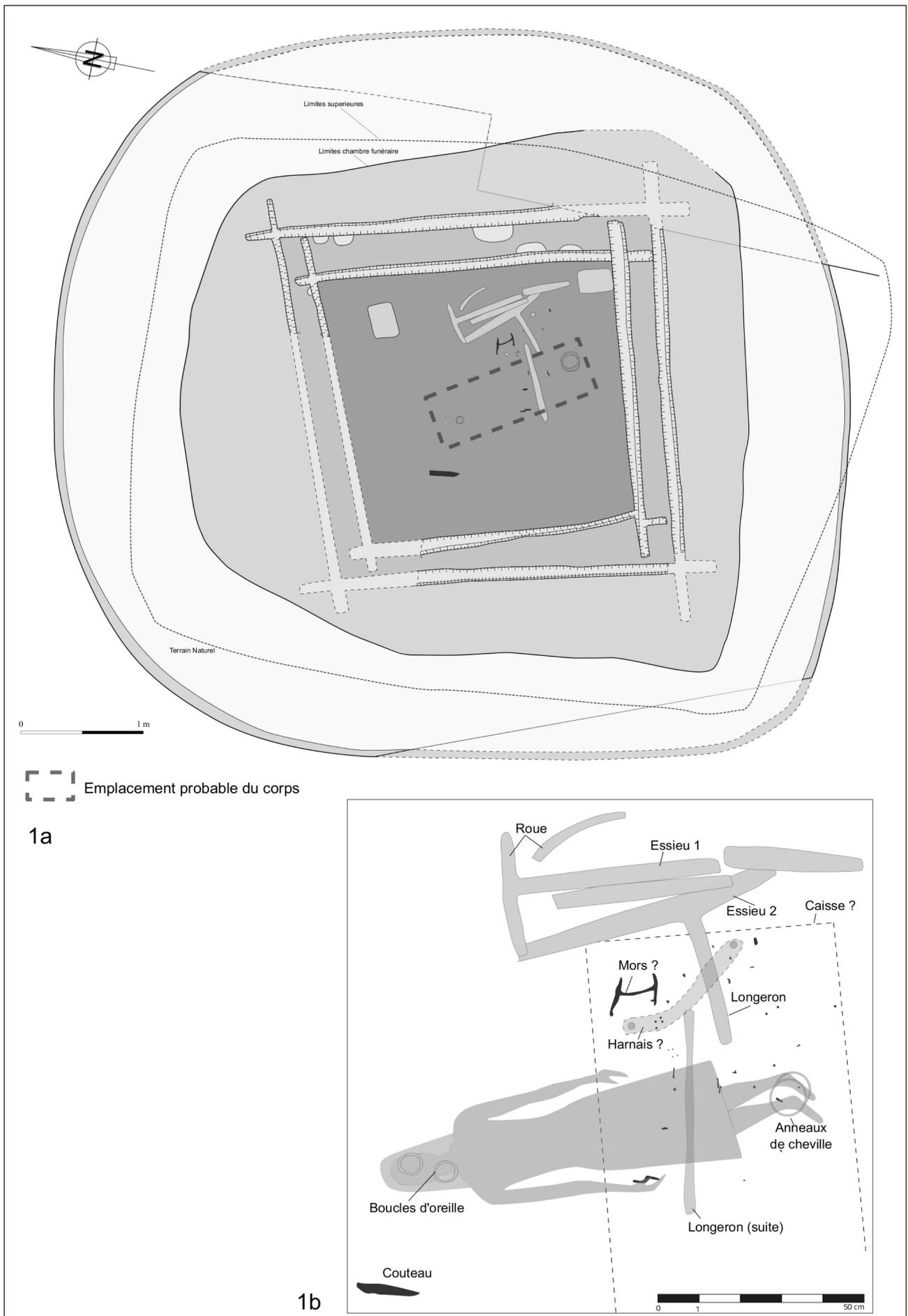


Fig. 1 : a - Plan simplifié de la tombe trouvée à Woippy ; b - Détail de la répartition du mobilier et de la défunte dans la tombe (DAO : J. Couchet, É. Dubreucq © EVEHA)

Si l'on aborde la question de son statut et celui de la jeune femme à qui elle était destinée, on peut déjà souligner le caractère aristocratique de l'ensemble de Woippy. Ce statut ressort à travers une architecture élaborée (tumulus et chambres à coffrages) et la présence d'un char à quatre roues, autre indice caractéristique des tombes de haut statut à la fin du premier âge du Fer. La présence d'or pour la fabrication de la parure concourt à confirmer ce rang. Néanmoins, au vu des indices disponibles (parure finalement relativement modeste, absence de vaisselle métallique et/ou d'importation) et en comparaison avec d'autres ensembles de même chronologie, nous pouvons interpréter cette tombe à char comme de « niveau intermédiaire » au même titre que celles de Diarville (Olivier 2002), d'Ivory « Moidons-Papillards » dans le Jura (Piningre, Ganard 2004), ou celle moins connue de Montsaugon « Le Charmet » en Haute-Marne (Thomas, Triboulot 2000).

Conclusion

Bien qu'inattendue, la découverte de la tombe à char de Woippy est exceptionnelle tant par ses dimensions, ses techniques de construction que par le mobilier qu'elle abritait. Datée de la fin du Ha D3, elle vient renouveler les données sur le monde funéraire hallstattien occidental à laquelle elle appartient culturellement même si des contacts, relations sont aussi visibles avec le domaine Aisne-Marne notamment.

D'un point de vue régional, elle permet de discuter de la présence d'un pôle de pouvoir dans le secteur de Metz, qui viendrait compléter les découvertes du secteur de Sion (Diarville/Marainville), du bassin de Nancy (avec entre autres le site de Messein) ou encore toutes les nouveautés autour de la vallée de la Seille (Marsal entre autres).

Bibliographie

Biel J., 1985. *Der Keltenfürst von Hochdorf*. Stuttgart, Theiss.

Defressigne S., Landolt M., Millet E., 2010. Premier bilan sur les nécropoles de la région Lorraine de la fin du VI^e siècle à la fin de l'Indépendance, in Barral P., Dedet B., Delrieu F., Giraud P., Le Goff I., Marion S., Villard-Le Tiec A. dir. *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer*, Actes du XXXIII^e colloque de l'AFEAF, Caen, 2009. Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 189-206. (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 14).

Krausse D., Ebinger-Rist N., Million S., Billamboz A., Wahl J., Stephan E., 2017. The 'Keltenblock' project: discovery and excavation of a rich Hallstatt grave at the Heuneburg, Germany, *Antiquity*, 91, 108-123.

Olivier L., 2002. *Princesses celtes en Lorraine: Sion, trois millénaires d'archéologie d'un territoire*, Jarville-la Malgrange, Musée de l'histoire du fer.

Piningre J.F., Ganard V., 2004. *Les nécropoles proto-historiques des Moidons et le site princier du camp du château à Salins (Jura): les fouilles récentes et la collection du Musée des Antiquités Nationales*, Paris, Éd. du CTHS. (Documents préhistoriques, 17).

Riek G., Hundt H.-J., 1962. *Der Hohmichele: ein Fürstengrabhügel der späten Hallstattzeit bei der Heuneburg*, Berlin, Verlag von Walter de Gruyter & Co. (Römisch-Germanische Forschungen, 25).

Thomas Y., Triboulot B., 2000. Nécropoles et groupes de tertres funéraires sur le plateau de Langres et dans le Bassigny au début du premier âge du Fer, *Antiquités Nationales*, 32, 173-181.